Chers amis, chères amies,

Baisser les bras ou continuer?

Vous avez certainement connu de ces jours où rien ne semble bouger, où vous ne voyez pas comment régler un sérieux problème et vous avez le goût de baisser les bras.

Fatique de Moïse

Eh bien, c'est comme ça que je me sens dernièrement. Je devrais plutôt écrire que je ressens la fatigue de Moïse : « Lorsque Moïse tenait ses mains levées, Israël l'emportait, et quand il les laissait retomber, Amaleg l'emportait » (Ex 17, 8-13).

Comme je l'ai déjà mentionné, le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) a décrété qu'à compter du mois de septembre toute émission télévisée doit être sous-titrée.

Aucune exception

Nous avons essayé d'obtenir une exemption mais toutes nos démarches ont été infructueuses. Le sous-titrage est **obligatoire**, aucune exception à la règle.

Les logiciels requis

FTC doit donc premièrement se procurer deux logiciels : **Dragon** dont le coût varie entre 100 \$ et 190 \$. Le 2^{ième} logiciel se nomme **Caption Maker**. Le coût de la version de base : environ 1,100\$ US (donc environ 1,430 \$ canadiens). Il ne faut surtout pas oublier d'ajouter les taxes ! Donc, un peu moins que 2,000 \$ pour se procurer les logiciels pour faire le sous-titrage.

Comment se fait le sous-titrage

C'est extrêmement compliqué et technique! Voici en bref le processus :

Dragon est un logiciel « reconnaissance de la voix ». Ce qui veut dire qu'une seule personne peut utiliser ce logiciel. Avant même de commencer le travail impliqué, Dragon doit « s'adapter ou s'habituer » à la voix et aux intonations de cette personne. Ce qui implique une pratique d'environ 30 minutes. Donc, il est impossible d'enregistrer directement la voix du conférencier avec ce logiciel. Je l'ai demandé à différentes personnes, soyez-en assuré(e)s.

Ensuite cette personne doit choisir l'une des deux options suivantes : soit écouter et répéter mot à mot ce que le conférencier dit (ce qui devient texte) **OU** écouter et taper le texte.

À l'aide de *Caption Maker*, l'émission est entrée dans l'ordinateur. Ensuite, le texte *(Dragon)* est inséré dans l'ordinateur. Le travail n'est pas encore terminé !!! Il faut réécouter et relire le texte pour faire au besoin les corrections nécessaires. L'image, la voix et le texte doivent aussi être synchronisés. Commencez-vous à être essoufflé(e)s ?

Le logiciel *Caption Maker* transforme le tout en format SCC (format sous-titrage) ce qui permettra de diffuser éventuellement en ondes.

Il y a aussi 2 options pour faire apparaître le sous-titrage : 2 lignes de texte qui apparaissent à l'écran et quand la 3^{ième} ligne commence à apparaître, la première est effacée. Les lettres apparaissent à l'écran une à une.

L'autre option est la « pop-up ». Deux lignes s'effacent en même temps et sont remplacées par 2 autres lignes. Plus difficile à lire le texte à l'écran.

Une émission de 30 minutes demande au technicien 2h30 de travail SI TOUT VA BIEN! S'il y a pépin, 3 heures et plus de travail !!!

Ce n'est pas tout!

Notre producteur doit envoyer l'émission en HD (haute définition) à CHOT-TVA et en plus basse définition au technicien qui maîtrise *Dragon* et *Caption Maker*. Finalement, il faut insérer le soustitrage dans la version HD pour diffusion sur les ondes de CHOT-TVA.

Les coûts impliqués

À mon avis, ce travail doit obligatoirement être effectué par une personne qui a les connaissances techniques requises pour bien faire ce travail.

Le coût demandé par plusieurs compagnies spécialisées dans le sous-titrage est de 300 \$ minimum plus taxes pour une émission de 30 minutes. Une compagnie à Montréal exige même que le texte écrit et l'émission lui soient envoyés afin qu'elle puisse <u>seulement</u> insérer le soustitrage de l'émission.

Une personne très compétente, très fiable et très douée pour ce genre de travail technique a offert à FTC de faire ce travail pour 200 \$ l'émission.

Foi et Télévision Chrétienne diffuse 51 émissions au cours d'une année. Le début juin est réservé pour un téléthon diffusé sur TVA. Afin de vous éviter de sortir votre calculatrice, 51 émissions \times 200 = 10,200.

C'est très difficile pour moi d'écrire cette lettre parce que plusieurs d'entre vous donnez l'obole de la veuve qui est si précieuse aux yeux du Seigneur et à nos yeux. FTC apprécie l'appui de chacun et de chacune d'entre vous. Vos prières et vos dons nous ont toujours permis de continuer notre mission d'évangélisation par la télévision.

Sérieux combat contre Amaleq

Tout comme au temps de Moïse, Amaleq (Ex 17,8-13) livre un sérieux combat à FTC. Allons-nous le laisser gagner pour une question d'argent? Allons-nous baisser les bras? Allons-nous cesser d'être une présence catholique francophone sur les ondes de la télévision ? **NON!!**

« L'Église n'a pas besoin de démissionnaires mais de missionnaires. » Père Jean-Paul Régimbal

Je t'ai vu à la télé

Plusieurs de nos conférenciers sont étonnés du nombre de personnes qui leur disent « *Je t'ai vu à la télé* ». Et ce sont souvent de leurs connaissances qui ne fréquentent même pas l'Église. Mais, elles sont tout de même rejointes par la Parole de Dieu. La semence est jetée en terre.

En plus de frapper à votre porte, je frappe aussi à d'autres portes. Je fais tout en mon pouvoir pour obtenir les sommes nécessaires, soit $800 \$ par mois $(4 \$ émissions de $30 \$ minutes $x \ 200 \$ = $800 \$ et ce uniquement pour le sous-titrage $(51 \$ émissions $x \ 200 \$ = $10,200 \$ pour l'année).

Quand Aaron et Hur soutenaient les bras de Moïse, les Israélites gagnaient la bataille contre Amaleq et quand Moïse les laissait retomber par fatigue Amaleq l'emportait. Ne laissons pas FTC baisser les bras suite à cette décision du CRTC.

Soyez assuré(e)s que l'enjeu concerne seulement le sous-titrage et nos émissions du dimanche. **Toutes <u>nos autres activités</u>** (fins de semaine de ressourcement, le congrès annuel, le souper bénéfice, les dvd, etc., etc.) <u>ne cesseront pas et ne seront pas affectées par le sous-titrage.</u>

Seigneur, notre Dieu, Tu nous as envoyé ton Fils Jésus; dans nos ténèbres, Il a fait jaillir la lumière de Sa vie; qu'Il nous réveille maintenant de tout sommeil, qu'Il nous relève de toute mort, de toute inertie. Grâce à Lui, nous vivrons pour Toi et nous marcherons vers ton Royaume.

En Jésus et Marie,

Lise

Lise Turbide, présidente

No d'enregistrement pour émettre des reçus pour fins d'impôt 86464 1246 RR0001